

Origine :
Célia VALERO

Présents : Céline BLONDEAU; Jean-Pierre COUDRE ; Martine DELMAS;
Jeannine GALLET; Nacima ZERRIATTE

1. Ordre du jour

MATIN: 9h30 – 12h30

- Vos retours d'expérience :

2 missions parlementaires: **Baluchonnage** et **Structuration et tarification des SAAD**

Mission FIAPA: **Maltraitance financière des PA**

- Vos pratiques :)

Support de prescription médicale pour la prise en charge par le **SSIAD**? (formulaire commun et obligatoire à tous les SSIAD?)

- Vos contributions:

Lettre type pour se positionner sur le **calendrier prévisionnel de l'ARS (CPOM)**

- ~~● Vos contributions: (1 heure)~~

~~— **SSIAD/ HAD**: pour quelles situations et quels patients a-t-on besoin d'une **intervention conjointe** ?~~

- Vos réactions à l'actualité:

Aide à domicile: décision de la cours de cassation sur le **temps de trajet** / Temps de prestation

... autres actualités

APRES-MIDI: 13h30 – 16h

- Vos contributions :

- Les **indicateurs de plus-value du SPASAD**

- Votre avis sur:

- La mise en place d'un **comité éthique** (comité analyse des pratiques) au sein d'une association

- Votre ressenti:

- Votre **rôle de gestionnaire de service à domicile**: positionnement, enjeux et avenir

NB : Tous les sujets prévus n'ont pas pu être maintenus à l'ordre du jour en raison de la richesse des échanges. Ils seront proposés au débat ultérieurement.

2. Dernières missions confiées

Deux missions parlementaires

Les membres du groupe ont débattu des sujets concernés par les deux missions parlementaires :

Mission sur les bénéficiaires du modèle canadien du baluchonnage comme solution de répit et de relai pour les aidants

Cette mission a été confiée à Joëlle Huillier, députée d'Isère.

Sur la question du baluchonnage, il a été mis en évidence les points/questions suivants :

- Nombreux freins en raison du droit du travail, même si des **montages sont déjà réalisés sur le terrain** pour répondre aux demandes des personnes
 - Exemple : possibilité d'être présent 24h/24 lors d'un séjour de vacances en insérant un avenant au contrat des animateurs, même si la famille est présente
 - Expérience de « **cousinage** » réalisée par l'Association Atmosphère avec la plateforme de répit Notre-Dame de Bon Secours a été citée : le professionnel vient se substituer à l'aidant naturel en s'adaptant aux habitudes de la personne accompagnée. A l'issue de son séjour, le professionnel baluchonneur réalise un **rapport final** (avec l'aide de la plateforme de répit) contenant des préconisations pour l'aidant
- Exemples de situation où le baluchonnage aurait été utile à un bénéficiaire : weekend chez ses petits-enfants, séjour d'une semaine dans une maison de campagne, etc.
- Le **mode mandataire** serait plus adapté à l'heure actuelle à des interventions de baluchonnage
- Quid du financement de ce service ? (pendant une expérimentation et hors expérimentation)
- Quid d'un statut spécifique pour le pour le baluchonneur (s'il doit donner à l'aidant des préconisations)? d'une formation ?
- Les enjeux de la mise en place d'expérimentations de baluchonnage sont :
 - o Lutter contre le **travail au noir**
 - o Donner de la **visibilité** au dispositif, de la légitimité par rapport à l'existant
 - o Etre un préalable à une **évolution du droit du travail ++**

Des éléments juridiques sont attendus par les membres du groupe pour la prochaine réunion : freins actuels en matière de droit du travail (organisation du temps de travail), évolutions possible, comparaison avec le droit du travail canadien → la direction des relations du Travail de la FEHAP a été sollicitée.

Mission sur la structuration et la tarification des SAAD (pistes d'évolution)

Cette mission a été confiée à George Labazee, Sénateur des Pyrénées Atlantiques.

Les échanges sur ce point ont été plus brefs et ont notamment fait ressortir que de nombreux débats et travaux avaient déjà eu lieu sur la tarification des SAAD, sans que cela n'aboutisse à une véritable réforme.

Les membres du groupe ont cependant insisté sur l'importance faire le lien avec les SPASAD dans les futurs échanges sur la structuration et le financement des SAAD.

Mission FIAPA: Maltraitance financière des PA

Les membres ont contribué à tour de rôle en faisant des retours d'expériences sur des situations qu'ils avaient eu à traiter avec leurs équipes. Ces témoignages illustraient parfaitement des situations de maltraitance financière (dépassant souvent le simple aspect financier) des personnes prises en charge par un service à domicile.

Un paradoxe a été soulevé au cours des échanges : le renforcement de la loi sur les personnes fragiles peut signifier une réduction des libertés pour ces mêmes personnes.

Ce type de situation peut tout à fait faire l'objet d'une discussion en comité éthique ou comité bientraitance, sujet qui a été abordé en file rouge pendant toute la réunion.

Dans des cas de maltraitance avérée, qui pose aux équipes des questions éthiques, il faut signaler les faits au procureur/juge et c'est à celui-ci de prendre la décision qui s'impose : mise sous protection judiciaire, etc.

3. Support de prescription médicale pour la prise en charge par le SSIAD?

A la demande d'un des membres du groupe de travail, il a été évoqué le type de document utilisé pour la prise en charge initiale d'un patient par le SSIAD, et notamment l'existence d'un formulaire commun et obligatoire à tous les SSIAD ?

Après un tour de table, il est apparu qu'aucune structure n'utilise de formulaire type, hormis l'ordonnance faite par le médecin prescripteur : certains utilisent une grille pour l'ESA... d'une manière générale, les SSIAD cherchent à faciliter le travail de prescription du médecin.

4. Lettre type pour se positionner sur le calendrier prévisionnel de l'ARS (CPOM)

A la demande d'un des membres du groupe, nous devons travailler à la rédaction d'une lettre type à adresser par les gestionnaires d'un service à domicile (après validation par le conseil d'administration) à l'ARS afin de se positionner sur le calendrier prévisionnel de l'agence en matière de contrat pluriannuel d'objectif et de moyens.

Les échanges ont soulevé des difficultés persistantes d'appropriation de l'outil CPOM, qui est comme nous l'avons rappelé **une obligation pour les SSIAD** depuis le 1^{er} janvier 2016 (même si les ARS montent progressivement en charge sur le sujet) et qui est une **possibilité donnée au SAAD**. Quant au SPASAD, le CPOM est **une obligation pour les services qui ont été retenus dans le cadre d'un appel à candidature**.

Les membres du groupe se sont accordés sur le fait qu'il était trop tôt pour adresser un tel courrier à l'ARS. La priorité étant selon eux de **sensibiliser les adhérents aux bonnes questions à se poser pour préparer le CPOM à venir (grandes étapes, échéances, durée moyenne pour conclure un CPOM, etc.)**.

Les membres ont demandé à ce que la FEHAP travaille sur un document de synthèse des étapes de conclusion d'un CPOM. Cette possibilité est en cours de réflexion.

>> Dans l'attente, je vous renvoie vers la rubrique [Fiches techniques Réforme budgétaire et contractualisation](#) pour vous repérer parmi les différentes catégories de CPOM existants.

5. Actualités

Un point rapide a été fait sur des actualités récentes du domicile, notamment une décision récente rendue par la cours de cassation sur le **temps de trajet** : la cours a condamné deux services à domicile (SAP) qui avaient inclus les temps de trajet dans le temps de prestation facturé à la personne. La cours a jugé que cette pratique était illégale.

En revanche, les temps de trajet doivent bien être rémunérés aux intervenants à domicile.

6. Indicateurs de plus-value du SPASAD

Cf. feuille en PJ

Un temps a été consacré à travailler sur des indicateurs et catégories d'indicateurs permettant de mettre en évidence la plus-value du SPASAD, par rapport à une prise en charge qui comprendrait seulement du soin, ou seulement de l'aide.

Un nouveau temps sera consacré à cette production lors de la prochaine réunion.

7. Mise en place d'un comité éthique

Suite à la présentation qui avait été faite en commission « personnes âgées » sur ce sujet, le groupe domicile a à son tour débattu de la pertinence d'un comité éthique, parfois appelé comité « analyse des pratiques » ou comité « bientraitance » au sein d'une association.

Les membres du groupe ont rappelé qu'à l'hôpital il existe un espace éthique où les soignants, la famille et la personne le cas échéant peuvent discuter des sujets éthiques. En revanche à domicile les intervenants sont souvent isolés face à ces problématiques.

Les membres se sont majoritairement accordés sur l'utilité d'un comité éthique, pour :

- **Prendre du recul** sur une situation difficile
- **Poser des limites** (les responsables du service indiquent à l'intervenante « ce n'est pas à vous de le faire »)
- Parler des situations spécifiques :
 - o **fin de vie** : en raison d'une maladie ou de l'âge, ou lorsque la personne a exprimé son désir de mourir
 - o **liberté de circulation/** contention/ fermeture de la porte
 - o directives anticipées
 - o etc.

Certains membres ont cependant estimé que la mise en place d'un tel comité était difficilement envisageable et relevait du « luxe » (temps, moyens humains, etc.).

8. Votre rôle de gestionnaire de service à domicile: positionnement, enjeux et avenir

En cette fin d'année 2016, les membres ont eu l'occasion de faire un bilan de leur année et d'exprimer leurs ressentis sur leur rôle de gestionnaire, et notamment leur rôle de manager d'équipe, avec toutes les difficultés que cela implique. Cette journée riche d'échanges et de partages s'est conclue sur leurs perceptions concernant l'avenir de leur structure et le rôle qu'il pourront y jouer.

Le modèle managérial de l'association Soignons Humain a notamment été évoqué et peut être une piste d'intervention pour un prochain groupe Domicile.

9. Prochaines réunions

Rendez-vous de Février

Le prochain groupe de travail « domicile » aura lieu :

Mardi 7 février 2017

Exceptionnellement, Monsieur Jean-Pierre Coudre se propose d'accueillir le groupe domicile à l'**Association Atmosphère**

22 Rue du Sentier, 75002 Paris

Je suis à l'écoute de toutes vos suggestions de sujets pour l'ordre du jour: celia.valero@fehap.fr.

Pour cette réunion en particulier, merci de **confirmer votre présence** en précisant si vous déjeunez à Audrey COURT, assistante du secteur médico-social: audrey.court@fehap.fr.

Rendez-vous d'Avril

Jedi 6 avril 2017 au siège de la FEHAP.

Rendez-vous suivants

Un sondage Doodle vous sera envoyé.